

Fondation Normandie Génération

56 rue Bernard Palissy
61100 Flers

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020

FIDORG AUDIT

Le Trifide - 18 rue Claude Bloch | 14050 Caen Cedex 4 | Téléphone : 02.31.46.23.23 | E-mail : caen@talenz-fidorg.fr
62 rue de la Chaussée d'Antin | 75009 Paris | Téléphone : 01.40.16.79.80 | E-mail : paris@talenz-fidorg.fr

www.talenz.fr

SAS au capital de 124 000 € | SIRET 33971386900016 | RCS Caen 339 713 869 | TVA Intracommunautaire FR 61339713869
Société de commissariat aux comptes inscrite à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Normandie

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'assemblée générale de la société Normandie Génération,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Normandie Génération relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Changement comptable » de l'annexe des comptes annuels concernant la mise en application à compter du 1^{er} janvier 2020 des règlements comptables n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé non lucratif et n° 2019-04 relatif aux activités sociales et médico-sociales gérées par des personnes morales de droit privé à but lucratif.

Nous attirons également votre attention sur le point Covid 19 exposé dans la note « Autres éléments significatifs » de l'annexe des comptes annuels concernant le contexte de la covid 19.

Enfin, nous attirons votre attention sur le point suivant « Fusion absorption » dans la note « Autres éléments significatifs » de l'annexe des comptes annuels concernant la fusion absorption de la Fondation Normandie générations avec l'Association AMSPO de l'Orne.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Comme mentionné ci-avant, la note « Changements comptables » de l'annexe expose les changements de méthodes comptables intervenus au cours de l'exercice en application des règlements ANC n°2018-06 et n°2019-04. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre fondation, nous nous sommes assurés que le traitement comptable de ce changement est correct et que la présentation qui en est faite est appropriée.

Enfin, comme mentionné ci-avant, la note « Autres éléments significatifs » de l'annexe expose l'impact de la fusion absorption de l'Association AMSPO de l'Orne par la Fondation Normandie générations. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre fondation, nous nous sommes assurés que le traitement comptable de cette fusion est correct et que la note de l'annexe fournit une information appropriée.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Caen,

FIDORG AUDIT SAS

Aude MARESQ
Commissaire aux Comptes
Associée

Signé électroniquement le 20/04/2021 par
Aude Maresq



FONDATION NORMANDIE GENERATIONS

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

BILAN AU 31 DECEMBRE 2020

ACTIF	Année 2020			31/12/2019
	BRUT	Amort/Prov	NET	
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	265 807	129 072	136 735	168 697
Autres immobilisations incorporelles	471 300	286 389	184 911	156 233
Immobilisations incorporelles en cours				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	940 920	25 592	915 328	892 045
Constructions	32 209 057	14 169 324	18 039 733	18 438 892
Installations techniques, matériels	3 300 312	2 774 350	525 962	606 275
Autres immobilisations corporelles	6 501 376	5 265 766	1 235 610	1 319 203
Immobilisations corporelles en cours	470 569		470 569	459 794
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Particip. et créances rattach. à des part.	124 898	44 911	79 987	79 789
Autres titres immobilisés	1 654		1 654	1 888
Prêts	981 928		981 928	895 629
Autres immobilisations financières	44 456		44 456	39 583
TOTAL I	45 312 276	22 695 404	22 616 872	23 058 030
ACTIF CIRCULANT				
Stocks de matières premières				
Stock autres approvisionnements	72 051		72 051	52 288
Avances et acomptes versés sur commandes	23 535		23 535	11 076
Créances (1)				
Créances redevabl. et cptes rattach	3 348 187	183 988	3 164 199	2 361 902
Autres créances	1 077 343	29 795	1 047 549	629 274
Valeurs mobilières de placement	550 578		550 578	132 812
Disponibilités	12 008 698		12 008 698	11 612 920
Charges constatées d'avance	66 414		66 414	52 026
TOTAL II	17 146 806	213 783	16 933 023	14 852 299
Frais d'émission d'emprunt	151 187		151 187	220 660
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL III	151 187		151 187	220 660
TOTAL GENERAL	62 610 269	22 909 187	39 701 082	38 130 989

FONDATION NORMANDIE GENERATIONS

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

BILAN AU 31 DECEMBRE 2020

PASSIF	ANNEE 31/12/2020	ANNEE 31/12/2019
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Fonds statutaires	1 600 000	
Fonds complémentaires	543 676	2 290 531
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds complémentaires	628 123	674 650
Ecarts de réévaluation	327 517	327 517
Réserves		
Excédents affectés à l'investissement	3 493 599	3 073 430
Réserves de compensation	2 158 555	1 855 091
Excédents affectés à la couverture du BFR	1 093 999	1 103 325
Autres réserves	449 783	1 937
Report à nouveau		
Report à nouveau (gestion non contrôlée)	-3 772 062	-1 745 628
Report à nouveau (gestion contrôlée)	556 282	927 997
Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs		-1 465 635
Charges des activités SMS prise en compte différée	-1 042 330	-1 316 007
Excédent ou déficit de l'exercice	84 326	97 754
Situation nette (sous-total)	6 121 467	5 824 961
Subventions d'investissements	3 045 401	2 918 249
Provisions réglementées		
Couverture du besoin en fonds de roulement	200 952	170 462
Amorts dérogatoires et provisions pour renouvellement des immobilisations		3 194 260
Réserves des plus-values nettes d'actif	712 893	712 886
TOTAL I	10 080 713	12 820 819
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds dédiés	6 574 894	3 307 818
TOTAL II	6 574 894	3 307 818
PROVISIONS		
Provisions pour risques	940 360	834 102
Provisions pour charges	772 540	327 688
TOTAL III	1 712 900	1 161 790
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	14 099 400	15 193 808
Emprunts et dettes financières diverses	111 942	311 021
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	824 080	796 699
Dettes fiscales et sociales	5 093 994	4 320 031
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	52 695	24 253
Redevables créditeurs	77 897	135 177
Autres dettes	1 065 708	51 204
Produits constatés d'avance	6 860	8 368
TOTAL IV	21 332 576	20 840 562
Ecarts de conversion passif		
TOTAL V		
TOTAL GENERAL	39 701 082	38 130 989

FONDATION NORMANDIE GENERATIONS

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2020

	EXERCICE 31/12/2020	EXERCICE 31/12/2019
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
Production vendue		
Prestations de service	481 072	515 639
Production stockée		
Dotations et produits de la tarification	35 783 384	33 010 295
Subventions d'exploitation	712 007	689 011
Reprise sur amort.prov., transferts charges	410 022	595 505
Transferts de charges	68 233	103 745
Utilisation de fonds dédiés	785 808	353 454
Autres produits	267 483	414 382
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	38 508 008	35 682 031
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	62	3 177
Variation de stock achats de marchandises		
Achats de matières premières et de fournitures	32 322	17 172
Variation de stocks de matières premières et de fournitures	-16 782	
Achats d'autres d'approvisionnements	249 103	269 347
Variation de stocks d'approvisionnements	-2 677	-176
Achats non stockés de matières et fournitures	1 668 923	1 620 674
Services extérieurs et autres	4 553 858	5 255 025
Impôts, taxes et versements assimilés		
Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	2 167 445	2 013 270
Impôts, taxes et versements assimilés - autres	222 267	174 165
Charges de personnel		
salaires et traitements	18 716 318	16 313 466
charges sociales	6 729 411	6 310 560
Dotations aux amortissements et dépréciations		
DAP des immobilisations	1 937 655	1 857 874
DAP des charges d'exploitation à répartir	39 470	45 247
Dotations aux dépréciations et aux provisions		
DDP sur actif circulant	104 200	45 284
DDP pour risques et charges d'exploitation	853 958	819 019
Report en fonds dédiés	3 982 870	442 681
Autres charges	142 859	97 412
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	41 381 261	35 284 198
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)	-2 873 252	397 833
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations et des immobilisations financières		9
Revenus des VMP, escomptes obtenus, autres produits financiers	8 823	96 908
Reprises sur provisions, dépréciations		
Transferts de charges financières		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		290
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	8 823	97 207
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions financières		
Intérêts et charges assimilées	541 811	595 350
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	541 811	595 350
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)	-532 988	-498 143

FONDATION NORMANDIE GENERATIONS

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2020

	EXERCICE 31/12/2020	EXERCICE 31/12/2019
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 465	107 254
Produits exceptionnels exercices antérieurs	44 130	397 237
Produits exceptionnels sur opérations en capital	340 784	286 554
Reprises sur provisions		
Reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	2 554 011	3 378
Reprises sur autres provisions réglementées	648 378	72 807
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	3 590 769	867 231
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles exercice courant	49 754	97 585
Charges exceptionnelles exercices antérieurs	41 254	441 146
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	7 077	31 908
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Dotations aux provisions réglementées destinées à la couverture du BFR		100
Dotations aux autres provisions réglementées		76 250
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	98 085	646 989
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)	3 492 684	220 242
Impot sur les bénéfices	2 118	22 177
TOTAL DES PRODUITS	42 150 108	36 646 468
TOTAL DES CHARGES	42 065 782	36 548 714
EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)	84 326	97 754
Contributions volontaires en nature		
Bénévolat	11 105	
Charges de contributions volontaires en nature		
Personnel bénévole	11 105	

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 39 701 082 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un excédent de 84 326 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis et présentés conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 sous réserve des dispositions particulières du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatifs aux comptes annuels des personnes morales de droit privé non lucratif. Ce dernier a été modifié par le règlement ANC n°2020-08.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels sont arrêtés conformément :

- Au règlement ANC n° 2019-04 relatif aux activités sociales et médico-sociales gérées par des personnes morales de droit privé à but non lucratif, en tenant compte des dispositions réglementaires suivantes :
- de l'instruction M22 bis pour les établissements sociaux et médico-sociaux privés à but non lucratif,
- de l'instruction M21 pour la partie applicable aux établissements sanitaires gérés par des organismes privés

Changement comptable

Le changement comptable est lié à un changement de réglementation applicable à compter du 1/1/2020. Les conséquences de l'application des règlements ANC n°2018-06 et 2019-04 sont les suivantes :

- Modification de la présentation des fonds propres anciens fonds associatifs (détaillée dans la note annexe Fonds propres)

- Impact sur la provision réglementée renouvellement des immobilisations qui disparaît et devient des fonds dédiés à l'investissement (détaillé dans le point annexe Fonds propres).
- Impact sur les subventions d'investissement sur biens renouvelables qui ont été reclassés de fonds associatifs à subvention d'investissement sur biens non renouvelables. La quote-part de financement correspondant aux amortissements de ces biens entre la date d'origine des subventions et le 1/1/2020 a été traité au crédit du report à nouveau.

Objet social et moyens

Par décret en date du 13 janvier 2020, publié au journal officiel le 15 janvier 2020, l'association Lehugeur-Lelièvre a été transformée en fondation d'utilité publique dite « Fondation Normandie Générations ».

La transformation est effectuée sans dissolution et sans création d'une personne morale nouvelle. La création se fait par l'affectation d'une dotation non consommable d'1.6 millions d'euros de trésorerie.

La fondation a pour but d'initier, promouvoir, coordonner, développer, directement ou indirectement, toute action visant à gérer des activités de prévention, de soins, d'insertion, d'aides et secours, de services et prestations sanitaires, sociaux, médico-sociaux, logistiques, techniques, éducatifs et culturels, aux personnes et à leur entourage connaissant des difficultés liées à l'adaptation familiale, sociale, scolaire, professionnelle, à la maladie, à la dépendance, au handicap, à l'âge, ou pouvant être en situation de vulnérabilité. La Fondation a également pour but d'assurer des activités de formation et de recherche dans de nouvelles prises en charges des usagers liées aux domaines sanitaires, social et médico-social. La Fondation participe à l'économie sociale et solidaire en servant d'intérêt général par la mise en œuvre des moyens dont elle dispose.

Les moyens d'action de la Fondation sont :

- Des centres d'accueil familial spécialisé
- Des instituts médico-éducatifs
- Des services d'éducation spéciale et de soins à domicile
- Un institut thérapeutique éducatif et pédagogique
- Un service de placement familial départemental
- Un service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés
- Des centres de médecine physique et de réadaptation
- Un institut d'éducation motrice
- Des groupes d'entraide mutuelle
- Un établissement pour personnes âgées dépendantes
- Des maisons relais
- Un service de médiation familiale, espaces rencontres, audition de l'enfant
- Un service d'actions éducatives en milieu ouvert
- Un centre d'action médico-social précoce et polyvalent
- Un centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues
- Un centre de prévention contre les drogues

- Un centre de soins de suite et de réadaptation en addictologie

Les indemnités de départ à la retraite sont partiellement provisionnées dans les comptes à hauteur des sommes autorisées par les autorités de tarification. Ces sommes sont présentées en fonds dédiés.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Terrains et aménagements : 0 ans
- * Constructions : 15 à 50 ans (actifs par composants)
- * Agencements des constructions : 15 à 50ans (actifs par composants)
- * Installations techniques : 5 à 15 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 15 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 ans à 15 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans à 5 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Titres de participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

En cas de présence à la date de clôture de l'exercice, la valeur brute des titres est constituée par le coût d'achat y compris les frais accessoires. Un amortissement est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Autres éléments significatifs

DEPART A LA RETRAITE

Tout salarié permanent cessant ses fonctions pour départ en retraite bénéficie d'une indemnité de départ dont le montant est fixé selon la convention collective dont relève l'établissement employant ce salarié (convention 66 ou convention 51). Les engagements de départ en retraite représentent 3 330 624.17€ au 31/12/2020.

Ils sont calculés selon la méthode des unités de crédits projetés avec un taux d'actualisation de 0.34 %, (taux iboxx corporate 10 ans AA, conformément aux recommandations de l'ANC).

Le taux de charges sociales retenu est de 64% pour les cadres et 63% pour les non cadres. Age de départ à la retraite : 62 ans non cadre, 63 ans cadre.

Au 31/12/2020, les engagements de départ en retraite sont comptabilisés à hauteur de 1 490 199€. En sus, des engagements sont également externalisés pour un montant total de 344 845.27euros (valeur au 31/12/2020). Ces engagements sont repartis sur 3 contrats.

COMPTE EPARGNE TEMPS

Le montant des comptes épargnes temps externalisés s'élèvent à 207 054.51€ au 31/12/2020.

COVID 19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entités juridiques. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, la Fondation a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

FONDATION NORMANDIE GENERATIONS

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi 2020-290 du 23/03/20 a entraîné des conséquences dans les comptes des entités concernées. Les impacts de cet événement sur le bilan et compte de résultat de l'entité sont retranscrits en annexe sur la base des recommandations de l'ANC diffusé le 18/05/20.

L'association a eu recours aux différents dispositifs proposés par l'Etat dans le cadre de la gestion de la situation exceptionnelle :

Impact sur le compte de résultat

La Fondation a bénéficié des mesures de maintien des financements sur la base de 2019, les établissements ont maintenu leur activité sur la période.

Des mesures complémentaires ont été accordées pour :

Couvertures de primes COVID

Séjour de la santé

Couverture des surcoûts COVID

Mesure de soutien au CAMSPP

L'entreprise constate que la crise sanitaire (COVID-19) n'a pas d'impact significatif en raison de son activité et ne remet pas en cause la continuité de son exploitation.

FUSION ABSORPTION

Au 01/01/2020, La Fondation NORMANDIE GENERATIONS a fusionné avec l'Association AMSPO de l'ORNE, comptant un établissement et plusieurs antennes. Cet établissement et ses antennes font partie intégrante des comptes annuels de la Fondation NORMANDIE GENERATIONS au 31/12/2020.

✓ CAMSPP de L'Orne

L'ensemble des éléments d'actif et de passif ont été repris à la valeur nette comptable figurant dans les comptes annuels de l'association AMSPO en date du 31/12/2019 certifiés par le commissaire aux comptes.

L'impact de cette fusion est présenté dans les tableaux de l'annexe dans la colonne « fusion ».

Cette opération empêche la comparaison des comptes annuels 2019 et 2020.

Impact de l'opération sur le bilan :

ACTIF	FNG 31/12/2020	31/12/2019			Variation
		ALL 31/12/2019	CAMSPP 31/12/2019	Total	
ACTIF IMMOBILISE	22 616 872	23 058 030	851 344	23 909 374	-1 292 502
ACTIF CIRCULANT	16 933 023	14 852 299	465 895	15 318 194	1 614 830
<i>dont trésorerie active</i>	<i>12 008 698</i>	<i>11 612 920</i>	<i>165 948</i>	<i>11 778 868</i>	<i>229 830</i>
COMPTES DE REGULARISATION	151 187	220 660	881	221 541	-70 355
TOTAL GENERAL	39 701 082	38 130 989	1 318 121	39 449 109	251 973

FONDATION NORMANDIE GENERATIONS

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

PASSIF	FNG 31/12/2020	31/12/2019			Variation
		ALL 31/12/2019	CAMSPP 31/12/2019	Total	
FONDS ASSOCIATIFS	10 080 713	12 820 819	816 894	13 637 712	-3 557 000
PROVISIONS	1 712 900	1 161 790		1 161 790	551 110
FONDS DEDIES	6 574 894	3 307 818	7 466	3 315 284	3 259 610
DETTES ET TRESORERIE PASSIVE	21 332 576	20 840 562	493 761	21 334 323	-1 747
COMPTE DE REGULARISATION					
TOTAL GENERAL	39 701 082	38 130 989	1 318 121	39 449 109	251 973

Impact de l'opération sur le compte de résultat :

	31/12/2020	31/12/2019		
	FNG	ALL	CAMPSS	Total
Produits d'exploitation	38 508 008	35 682 031	1 495 991	37 178 022
Achats de marchandises et MP	281 487	289 696		289 696
Variation de stocks marchandises et MP	-19 459	-176		-176
Autres achats et charges externes	6 222 782	6 875 700	242 238	7 117 937
Impôts et taxes	2 389 712	2 187 435	82 742	2 270 177
Salaires et traitements	18 716 318	16 313 466	879 595	17 193 061
Charges sociales	6 729 411	6 310 560	354 569	6 665 129
Dotations amortissements et provisions	2 935 282	2 767 424	36 866	2 804 290
Report en fonds dédiés	3 982 870	442 681		
Autres charges	142 859	97 412	13	97 425
Charges d'exploitation	41 381 261	35 284 198	1 596 022	36 880 220
Résultat d'exploitation	-2 873 252	397 833	-100 031	297 802
Opération en commun				
Produits financiers	8 823	97 207	1 740	98 947
Charges financières	541 811	595 350	1 504	596 854
Résultat financier	-532 988	-498 143	236	-497 907
Produits exceptionnels	3 590 769	867 231	24 834	892 064
Charges exceptionnelles	98 085	646 989	2 376	649 365
Résultat exceptionnel	3 492 684	220 242	22 458	242 700
Impôt sur les bénéfices	2 118	22 177		22 177
Résultat net	84 326	97 754	-77 337	20 417

Actif immobilisé**Tableau des immobilisations**

	01/01/2020	Fusion	Acquisitions	Sorties	Transfert	31/12/2020
Immobilisations incorporelles						
frais d'établissements, d'évaluation	265 807 €					265 807 €
Autres immobilisations incorporelles	402 181 €	3 500 €	66 425 €	806 €		471 300 €
Immobilisations incorporelles en cours						0 €
Immobilisations corporelles						0 €
Terrains	917 028 €	23 892 €				940 920 €
Constructions	31 011 984 €	1 066 938 €	119 436 €		10 700 €	32 209 057 €
Installations techniques, matériels et outillages	3 163 410 €	72 387 €	91 618 €	23 543 €	-3 561 €	3 300 312 €
Autres immobilisations corporelles	6 098 553 €	161 297 €	279 440 €	125 136 €	87 222 €	6 501 376 €
Immobilisations corporelles en cours	459 794 €	10 700 €	10 775 €		-10 700 €	470 569 €
Immobilisations financières						0 €
Participations et créances rattachées à des participations	124 700 €		198 €			124 898 €
Autres titres immobilisés	1 888 €			235 €		1 654 €
Prêts	895 629 €		90 999 €	4 700 €		981 928 €
Autres immobilisations financières	39 583 €	7 448 €	704 €	3 279 €		44 456 €
ACTIF IMMOBILISE EN VALEUR BRUTE	43 380 558 €	1 346 161 €	659 594 €	157 698 €	83 661 €	45 312 276 €

Les frais d'établissement sont constitués des honoraires engagés pour les évaluations externes ; internes et les dépenses de diagnostic organisationnel. Ces dépenses sont amorties sur 5 ans.

La fondation détient 100% du capital social de la société SAS All Livres pour une valeur de 100 000€. La situation nette de la société est de 50 388.77€ au 31/12/2020 avec un résultat de - 892.08€. La fondation a consenti à la société un abandon de créance à hauteur de 40 727,31€ € avec clause de retour à meilleure fortune par décision du conseil d'administration en décembre 2020. La fondation a également versé une subvention de fonctionnement à hauteur de 23 000€ à la SAS All Livres à verser au plus tard le 30 avril 2021. Cet abandon et cette subvention sont comptabilisés en charges financières. Le montant total des abandons avec retour à meilleure fortune accordé est de 403 727€.

Par ailleurs, sur décision du conseil d'administration du 18/04/2018, la fondation a mis à disposition gratuitement les locaux à sa filiale soit des loyers non facturés à hauteur de 23 400€ pour 2020.

Une dépréciation des titres est comptabilisée à hauteur de 44 911 € depuis le 31/12/17 compte tenu des difficultés financières de la société, portant la valeur nette comptable à 55 089€.

La fondation verse la contribution effort construction sous forme de prêt remboursable in fine à 20 ans à 0%. Le montant total du prêt s'élève à 981 928€ au 31/12/2020, il était de 895 629 € au 31/12/19.

FONDATION NORMANDIE GENERATIONS

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Amortissements et dépréciation des immobilisations

	01/01/2020	Fusion	Dotations	Diminutions	31/12/2020
Immobilisations incorporelles					
frais d'établissements , d'évaluation	97 110 €	0 €	31 962 €		129 072 €
Autres immobilisations incorporelles	245 948,73	3 500,00	37 752 €	811 €	286 389 €
Immobilisations incorporelles en cours	0 €	0 €	0 €		0 €
Immobilisations corporelles	0 €	0 €	0 €		0 €
Terrains	24 983 €	0 €	660 €	51 €	25 592 €
Constructions	12 573 091 €	299 127 €	1 297 106 €	0 €	14 169 324 €
Installations techniques, matériels et outillages	2 557 134 €	56 455 €	176 701 €	15 941 €	2 774 350 €
Autres immobilisations corporelles	4 779 350 €	135 735 €	393 474 €	42 793 €	5 265 766 €
Immobilisations corporelles en cours	0 €				0 €
Immobilisations financières	0 €				0 €
Participations et créances rattachées à des participations	44 911 €				44 911 €
Autres titres immobilisés	0 €				0 €
Prêts	0 €				0 €
Autres immobilisations financières	0 €				0 €
ACTIF IMMOBILISE: AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	20 322 527 €	494 817 €	1 937 655 €	59 595 €	22 695 404 €

Actif circulant

Etat des créances

	Montant net	Degré de liquidité	
		A un an au plus	A plus d'un an
	2020	2020	2020
ACTIF IMMOBILISE			
Participations et créances rattachées à des participations	79 987 €		79 987 €
Autres titres immobilisés	1 654 €		1 654 €
Prêts	981 928 €		981 928 €
Autres immobilisations financières	44 456 €		44 456 €
ACTIF CIRCULANT			
Avances & acomptes versés sur commandes	23 535 €	23 535 €	
Créances			
Redevables, usagers & comptes rattachés	3 164 199 €	3 164 199 €	
Autres	1 047 549 €	1 047 549 €	
TOTAL	5 343 307 €	4 235 282 €	1 108 025 €

Dépréciation des actifs

	Montant	ETS FUSION	Dotation	Reprise	Solde
	01/01/2020	01/01/2020	2020	2020	31/12/2020
Immobilisations financières	44 911 €				44 911 €
Participations et créances rattachées	0				0 €
Autres immobilisations financières	0				0 €
Prêts	0				0 €
Créances redevabl. et cptes rattach	138 641 €		98 695,63	53 349 €	183 988 €
Autres créances	29 795 €				29 795 €
	213 347 €	0 €	0 €	0 €	258 694 €

Fonds propres

Evolution des fonds propres

Fonds propres	31/12/2019	Fusion	ANC 2018-06	01/01/2020	Affectation résultat	Augmentation	Diminution	31/12/2020
Fonds associatifs sans droit de reprise								
Fonds statutaires						1 600 000		1 600 000
Fonds complémentaires	2 290 531	1 448	-148 303	2 143 676			1 600 000	543 676
Fonds associatifs avec droit de reprise								
Fonds statutaires								
Fonds complémentaires	674 650	181 322	-227 849	628 123				628 123
Ecart de réévaluation	327 517			327 517				327 517
Réserves								
Excédents affectés à l'investissement	3 073 430	239 858	-181 161	3 132 127	361 472			3 493 599
Réserves de compensation	1 855 091	213 631	43 544	2 112 266	46 289			2 158 555
Excédents affectés à la couverture du BFR	1 103 325		-9 326	1 093 999				1 093 999
Autres réserves	1 937	228 808	256 982	487 727	-37 944			449 783
Report à nouveau								
Report à nouveau (gestion non contrôlée)	-1 745 628		-1 508 632	-3 254 260	-517 802			-3 772 062
Report à nouveau (gestion contrôlée)	927 997	-2 464	-263 976	661 557	-105 275			556 282
Dépenses refusées par l'autorité de tarification	-1 465 635		1 465 635	0				0
Dépenses inopposables aux financeurs	-1 316 007		1 316 007	0				0
Charges des activités SMS prise en compte différée			-1 316 007	-1 316 007	273 677			-1 042 330
Excédent ou déficit de l'exercice	97 754	-77 337		20 417	-20 417	84 326		84 326
Situation nette (sous-total)	5 824 962	785 266	-573 086	6 037 142	0	1 684 326	1 600 000	6 121 468
Subventions d'investissements	2 918 249	1 131	459 522	3 378 902			333 502	3 045 401
Provisions réglementées	4 077 608	30 496	0	4 108 104			3 194 260	913 844
	12 820 819	816 893	-113 564	13 524 149	0	1 684 326	5 127 762	10 080 713

Les règlements ANC 2018-06 et 2019-04 se traduisent dans les comptes annuels par des reclassements des soldes 31/12/2019 en date du 1/1/2020. Ces reclassements sont présentés dans la colonne ANC 2018-06.

Les dépenses refusées par l'autorité de tarifications soit 1 465 635€ sont depuis le 1/1/2020 reclassés en report à nouveau (gestion non contrôlée). Les dépenses inopposables aux tiers financeurs (provision CP non acceptées par le financeur) soit 1 316 007€ sont reclassées en charges des activités SMS dont la prise en compte est différée.

Les provisions réglementées pour renouvellement d'immobilisation ont été reprises en produits exceptionnels et ont été reclassées en fonds dédiés à l'investissement au passif du bilan (dotation en charges d'exploitation). La différence de nature entre la charge et le produit de reclassement génère un fort déficit en résultat d'exploitation et un fort excédent en résultat exceptionnel.

Les subventions d'investissement sur biens renouvelables ont été reclassés de fonds associatifs à subvention d'investissement et seront reprises au résultat au prorata des amortissements annuels des biens financés. La quote-part de financement correspondant aux amortissements de ces biens entre la date d'origine des subventions et le 1/1/2020 a été traité au crédit du report à nouveau.

FONDATION NORMANDIE GENERATIONS

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Provisions réglementées

	01/01/2020	Fusion	Augmentation	Diminution	Reclas Augmentation ANC 2018-06	Reclas Diminution ANC 2018-06	31/12/2020
PROVISIONS							
Prov réglementée Renouv. Immo	3 194 260 €			3 194 260 €			0 €
Réserve de trésorerie Couv BFR	170 462 €	30 490 €					200 952 €
Prov réglementée réserve PV nette	712 886 €	7 €					712 893 €
sous total	4 077 608 €	30 496 €		3 194 260 €			913 845 €
Provisions pour risques	834 102 €		400 597 €	293 418 €		921 €	940 360 €
Provisions pour charges	327 688 €		453 361 €	71 384 €	62 874 €		772 540 €
sous total	1 161 790 €		853 958 €	364 802 €	62 874 €	921 €	1 712 900 €
PROVISIONS	5 239 399 €	30 496 €	853 958 €	3 559 062 €	62 874 €	921 €	2 626 745 €

Suivi des fonds dédiés

	01/01/2020	Fusion	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Utilisation en cours exercice	Reclas Augmentatio n	Reclas Diminution	Fonds restants à utiliser en fin d'exercice	Dont n'ayant pas fait l'objet de dépenses depuis 2 ans
	01/01/2020	Fusion	Augmentation	Diminution	Augmentatio n	Diminution	31/12/2020	
FONDS DEDIES								
Fonds dédiés à l'investissement			3 611 983 €	106 351 €	1 476 330 €	0 €	4 981 962 €	0 €
Plan Hopital 2012			181 047 €		1 476 330 €		1 657 377 €	
Renouvellement immo			3 263 658 €	100 466 €			3 163 192 €	
Autres fonds dédiés			167 278 €	5 885 €	0 €	0 €	161 393 €	
Fonds dédiés à l'exploitation			28 129 €				28 129 €	0 €
Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	3 307 818 €	7 466 €	344 936 €	679 457 €	62 548 €	1 476 330 €	1 563 603 €	4 327 €
Indemnités départ retraite	1 523 377 €	0 €	316 124 €	408 471 €	59 170 €		1 490 199 €	
Plan Hopital 2012	1 738 416 €			262 086 €		1 476 330 €	0 €	
Autres fonds dédiés	46 026 €	7 466 €	28 812 €	8 900 €	3 378 €	0 €	73 404 €	4 327 €
Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	0 €	0 €	1 200 €				1 200 €	0 €
FONDS DEDIES	3 307 818 €	7 466 €	3 986 248 €	785 808 €	1 538 878 €	1 476 330 €	6 574 894 €	4 327 €

Les fonds dédiés plan hôpital 2012 permettent de mettre en phase les produits et les charges liés à la construction des bâtiments du CMPR sur une période allant de 2008 à 2043.

La fondation a obtenu au cours des années précédentes, des aides spécifiques pour plusieurs actions.

Les indemnités de fin de carrière s'élèvent à 1 490 199.32€ au 31/12/2020.

Dettes

Etat des dettes

	Montant Net	Degré de liquidité		
		A un an au plus	1 an à 5 ans	A plus de 5 ans
	2020	2020	2020	2020
DETTES				
Emprunts obligataires		0		
Concours bancaires		0 €		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	14 099 400 €	782 520 €	2 517 509 €	10 799 371 €
Emprunts et dettes financières divers	111 942 €	111 942 €		
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	0 €	0 €		
Redevables créditeurs	77 897 €	77 897 €		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	824 080 €	824 080 €		
Dettes fiscales & sociales	5 093 994 €	5 093 994 €		
Dettes sur immobilisations & comptes rattachés	52 695 €	52 695 €		
Autres dettes	1 065 708 €	1 065 708 €		
TOTAL	21 325 716 €	8 008 836 €	2 517 509 €	10 799 371 €

Il est fait mention qu'il existe un emprunt pour le nouvel établissement entrant soit dont le solde au 01/01/2020 est de 239 590.55€. Les autres emprunts concernent les établissements historiques.

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance concernent des dépenses d'exploitation. Elles s'élèvent à 66 413.73€ au 31/12/2020.

Charges à répartir

Les charges à répartir concernent les intérêts et pénalités de remboursement anticipé des emprunts renégociés en 2016. Ces charges sont étalées sur la durée résiduelle des nouveaux emprunts contractés. Elles s'élèvent à 151 187 € au 31/12/2020.

Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 6 860€ au 31/12/2020 et concernent des produits d'exploitation.

FONDATION NORMANDIE GENERATIONS

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Comptes de résultat

	31/12/2020			31/12/2019		
	Gestion contrôlée	Gestion propre	Global	Gestion contrôlée	Gestion propre	Global
SIEGE	-0,00 €		-0 €	0,00 €		0 €
IME Crué	1 874,94 €		1 875 €	63 679,24 €		63 679 €
ITEP Pilot	162 136,95 €		162 137 €	109 775,31 €		109 775 €
SESSAD Flers	7 376,21 €		7 376 €	-6 021,91 €		-6 022 €
CAFS Flers	1 411,19 €		1 411 €	76 481,88 €		76 482 €
SAMSAH	-60 401,29 €		-60 401 €	218,70 €		219 €
IME Ségur	20 881,98 €		20 882 €	-127 407,61 €		-127 408 €
SESSAD L'Aigle	-1 722,67 €		-1 723 €	22 976,09 €		22 976 €
CAFS L'Aigle	20 624,99 €		20 625 €	-8 401,53 €		-8 402 €
PDF	-16 491,43 €		-16 491 €	-27 551,02 €		-27 551 €
RIVABELAGE	-55 668,02 €		-55 668 €	-10 480,07 €		-10 480 €
IEM LA FORET	1 017,17 €		1 017 €	-45 485,15 €		-45 485 €
CMPR La Clairière	99 539,40 €		99 539 €	150 937,64 €		150 938 €
GEM Flers		-10 781,79 €	-10 782 €		901,45 €	901 €
GEM L'Aigle		-13 552,01 €	-13 552 €		1 862,92 €	1 863 €
GEM Alençon		0,00 €	0 €		0,00 €	0 €
MAS LA FORET		0,00 €	0 €		0,00 €	0 €
LIBRAIRIE		-14 770,56 €	-14 771 €		-14 770,56 €	-14 771 €
SMPP	98 538,51 €		98 539 €	99 147,92 €		99 148 €
Centre BOCQUET	-123 337,56 €		-123 338 €	-64 500,81 €		-64 501 €
DROG AIDE	757,14 €		757 €	-22 533,56 €		-22 534 €
AEMO	60 214,33 €		60 214 €	77 260,11 €		77 260 €
Mediation Familiale		8 827 €	8 827 €		-2 057 €	-2 057 €
Audition de l'enfant		-1 858 €	-1 858 €		6 964 €	6 964 €
Espaces rencontres		5 284 €	5 284 €		25 317 €	25 317 €
Maison relais Flers		-2 051 €	-2 051 €		-25 892 €	-25 892 €
Maison relais Alençon		-6 556 €	-6 556 €		-35 251 €	-35 251 €
DROG PREV		-2 608,34 €	-2 608 €		4 525,36 €	4 525 €
RETRAITEMENT		-33 818,34 €	-33 818 €		-5 559,25 €	-5 559 €
ASSOCIATION		32 645,39 €	32 645 €		-146 381,54 €	-146 382 €
RESULTAT COMPTABLE ETABLISSEMENTS HISTORIQUES	216 752 €	-39 239 €	177 512 €	288 095 €	-190 341 €	97 754 €
CAMPSS	-93 186,56 €		-93 187 €			
RESULTAT COMPTABLE ETABLISSEMENTS ENTRANTS	-93 187 €	0 €	-93 187 €	0 €	0 €	0 €
RESULTAT COMPTABLE GLOBAL	123 565 €	-39 239 €	84 326 €	288 095 €	-190 341 €	97 754 €
REPRISE DE RESULTATS ANTERIEURS	-106 267 €		-106 267 €	248 746 €		248 746 €
RESULTAT EFFECTIF GLOBAL	17 298 €	-39 239 €	-21 941 €	536 841 €	-190 341 €	346 500 €

La Fondation valorise pour la première année le temps passé par ses bénévoles à hauteur de 11 105€ selon le suivi des temps passés.

Ventilation des produits d'activité

	ESMS 2020	Autres 2020	TOTAL 2020	2019
dotation globale	8 674 374 €	9 451 618 €	18 125 992 €	15 507 450 €
prix de journées hospitalisation complète	0 €	205 797 €	205 797 €	303 845 €
prix de journées hospitalisation de jour	0 €	57 157 €	57 157 €	52 680 €
prix de journée	13 711 639 €	0 €	13 711 639 €	14 454 407 €
prix d'actes	1 150 075 €	7 510 €	1 157 585 €	
forfait journalier	0 €	156 260 €	156 260 €	222 978 €
prix de journée dépendance	214 998 €	0 €	214 998 €	255 119 €
prix de journée hébergement	1 743 763 €	0 €	1 743 763 €	1 813 790 €
interventions médicales et consultations	0 €	9 549 €	9 549 €	11 021 €
loyers des locataires et allocations	0 €	400 642 €	400 642 €	389 004 €
divers	467 160 €	2 257 464 €	2 724 624 €	2 426 942 €
Total général	25 962 010 €	12 545 998 €	38 508 008 €	35 437 237 €

FONDATION NORMANDIE GENERATIONS

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Effectif

	EFFECTIF AU 31/12/20	ETP AU 31/12/20	EFFECTIF AU 31/12/19	ETP AU 31/12/19
SIEGE	35	34,10	36	28,02
ITEP PILOT	49	46,48	50	43,94
SESSAD FLERS	8	7,10	8	7,10
IME CRUE	44	40,16	41	36,44
CAFS FLERS	13	12,00	13	11,50
SAMSAH ALENCON	7	5,70	9	5,98
SAMSAH FLERS	6	5,56	5	4,63
GEM FLERS	1	1,00	1	1,00
SESSAD L'AIGLE	10	9,22	10	7,62
IME SEGUR	79	76,94	82	72,34
CAFS L'AIGLE	6	6,00	5	5,00
PFD	13	13,00	13	13,00
GEM L'AIGLE	1	1,00	1	1,00
CMPR LA CLAIRIERE	125	106,12	129	100,21
IEM LA FORET	34	28,64	35	30,16
RIVABELAGE	61	54,07	60	52,97
AEMO	52	46,16	53	44,56
MEDIATION FAMILIALE	4	2,58	4	2,72
ESPACES RENCONTRES	4	3,50	6	2,93
AUDITION DE L'ENFANT	0	0,00	0	0,00
MAISON RELAIS ALENCON	2	2,00	3	2,24
MAISON RELAIS FLERS	2	2,00	3	2,04
SMPP	18	15,23	19	16,22
BOCQUET	18	14,98	21	17,56
DROG AIDE	6	4,01	7	4,96
PREVENTION			0	0,00
TOTAL HISTORIQUE	598	537,55	614	514,13
CAMSPP	34	24,43	0	0,00
TOTAL ENTRANT	34	24,43	0	0
TOTAL ASSOCIATION	632	561,98	614	514,13

Engagements financiers

Engagements donnés

Une caution de 7 000€ au profit de BP France

Les titres de placements suivants sont donnés en garantie d'emprunt pour un montant de :

Siège CAT 87720620254 d'un montant de 50 000,00€

CMPR FLERS CAT d'un montant de 161 262,93 €

CAMSPF CAT d'un montant de 199 400€

Les constructions des CMPR de Flers et d'Hérouville Saint Clair font l'objet d'hypothèques pour un montant de 2 388 810.97€ auprès de la caisse d'Epargne, 1 175 000 auprès du Crédit Coopératif et 447 246.36€ auprès de la Société Générale.

Engagements reçus

Les prêts souscrits auprès de la caisse d'épargne sont garantis par caution e la CIE EUR de garanties et cautions :

Capital restant dû 196 028.46€ caution pour 78 411.38€

Capital restant dû 1 975 102.86€ caution pour 987 551.43€

Capital restant dû de 3 883 527.94€ caution pour 1 941 763.97€

Capital restant dû 1 934 036.65€ caution

Capital restant dû 2 019 993.83€ caution

Capital restant dû 554 159.31€ caution